



VIVRE EN PAYS DE LA LOIRE EN 2050

QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES POUR AMÉLIORER LA VIE DES LIGÉRIENS ET LIGÉRIENNES DANS UN CONTEXTE DE MUTATIONS ?

La crise sanitaire due au Covid-19 a engendré de nombreuses conséquences qui viennent percuter de plein fouet les trajectoires économique, sociale, sociétale et environnementale établies. Le CESER livre un travail d'analyse fondée sur la démographie, et qui trouve une résonance particulière dans le contexte actuel. L'étude tend à répondre aux mutations existantes, et propose des orientations permettant d'anticiper les politiques publiques régionales à l'horizon 2050.



XAVIER GUILLAUMA,
Rapporteur

Le réchauffement climatique est l'enjeu majeur des années à venir. Ce bouleversement est le socle d'une nouvelle problématique des risques et appelle une organisation plus cohérente face aux phénomènes naturels.

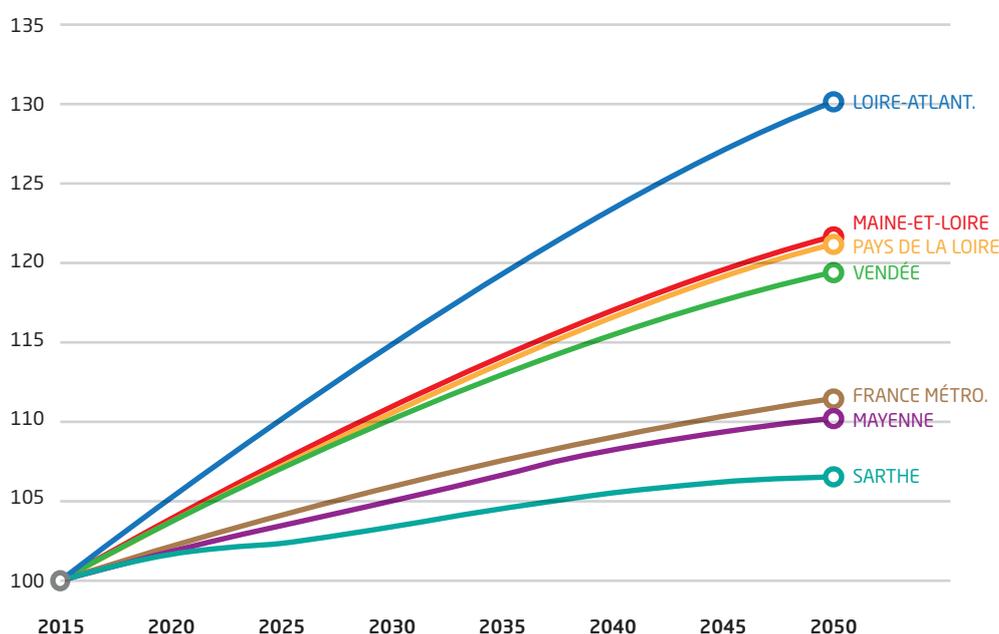
Par ailleurs, pour anticiper les prévisions démographiques à l'horizon 2050, la Région devra travailler sur les conséquences du phénomène urbain, en étroite collaboration avec les grandes agglomérations, les villes moyennes et les EPCI*. De même, les interactions à mettre en œuvre entre les métropoles, les villes moyennes, les territoires péri-urbains devront être favorisées et accompagnées.

Cette mise en perspective doit se faire avec le souci de favoriser les dynamiques économique, environnementale et sociale, dans un souci de cohésion sociale et de solidarité.

* Etablissement public de coopération intercommunale

UNE RÉGION DÉMOGRAPHIQUEMENT DYNAMIQUE

PROJECTION DE POPULATION À L'HORIZON 2050 (BASE 100 EN 2015)



Source : Insee Omphale 2017, scénario central (Audition Insee)



DES CONSÉQUENCES STRUCTURELLES DÉMOGRAPHIQUES



L'augmentation de la population ligérienne se poursuivrait avec l'arrivée de 500 000 à 800 000 habitants supplémentaires en 2050. Le scénario central table sur 4,5 millions d'habitants, soit 840 000 ligériens de plus qu'en 2013. Tous les départements gagneraient en population mais avec des niveaux contrastés et des moteurs d'accroissement qui leur sont propres. Les plus fortes croissances se concentreraient sur la Loire-Atlantique et dans une moindre mesure en Maine-et-Loire et en Vendée.



La continuité de l'urbanisation. Selon le scénario central, la dynamique démographique des trois plus grandes agglomérations régionales, Nantes, Le Mans, Angers resterait plus accentuée, ce qui pose la question de l'étalement urbain. Néanmoins, l'écart de croissance entre la ville-centre et le reste de l'agglomération se resserrerait, laissant penser à une nouvelle densification des villes d'Angers et de Nantes.



La poursuite de la littoralisation. Les évolutions contrastées des territoires, au-delà de l'urbanisation, s'expriment aussi par l'attraction vers la côte atlantique et l'attractivité des côtes vendéennes, notamment par les populations seniors.



La « seniorisation » de la population ligérienne. En 2050, le nombre de personnes de plus de 65 ans passerait de 700 000 à 1,3 million. En Pays de La Loire, entre 2013 et 2050, le vieillissement serait plus élevé que la moyenne nationale. Il s'agit d'un phénomène structurant qui devra être pris en compte dans les politiques publiques régionales.

DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIÉTAUX, ÉCONOMIQUES

Le CESER considère que le réchauffement climatique associé à un fort accroissement de la population nécessitera des mutations et des besoins nouveaux notamment dans les domaines de l'habitat, des mobilités, de la santé et des activités agricoles et industrielles de demain. Les propositions sur cette dernière thématique font l'objet d'une étude spécifique « **Faire face aux nouveaux enjeux de l'industrie en Pays de la Loire - Adapter notre stratégie** ». [> À retrouver sur ceser.paysdelaloire.fr](https://ceser.paysdelaloire.fr)



En Pays de la Loire, à l'horizon 2030, la modélisation climatique prévoit une hausse des températures annuelles moyennes comprise entre 0,8 et 1,4°C selon les différents scénarios du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'évolution du Climat). Cette hausse serait plus marquée en été, avec des écarts de température pouvant atteindre 1,8°C en Vendée et en Loire-Atlantique. Le réchauffement climatique aura des conséquences environnementales majeures avec des risques naturels qui vont s'accroître sensiblement en Pays de la Loire d'ici 2050 : risques d'incendies multipliés par 10, inondations surtout liées à des orages, submersions marines sur le littoral et impact sur le trait de côte.



Dans le domaine de l'habitat, les besoins de logements vont s'accroître. Au-delà de l'existence d'une offre de logements, un autre enjeu réside dans l'accessibilité prix. En outre, l'habitat devra répondre aux normes de la transition énergétique. Les propositions du CESER sur cette thématique sont à retrouver dans l'étude « **Comment réussir la transition énergétique en Pays de la Loire ?** ». [> À retrouver sur ceser.paysdelaloire.fr](https://ceser.paysdelaloire.fr)



Les mobilités devront être adaptés aux besoins de la population concentrée en ville et centre-ville, afin de bénéficier de la proximité des commerces, des services et des professionnels de santé. Pour le CESER, cette évolution devra être contrebalancée par une politique volontariste afin d'éviter le renforcement de la convergence vers les villes et littoral.



Dans le domaine de la santé tant en termes de structures et d'équipements que dans la mise en œuvre de moyens d'accompagnement, les besoins seront renforcés. Ils devront répondre aux problèmes de la dépendance des populations seniors en particulier.



POUR CONSTRUIRE UN FUTUR SOUHAITÉ

Le contexte de crise économique provoqué par la crise sanitaire Covid-19 reconfigure, à court terme, les priorités d'actions pour l'ensemble des acteurs du territoire ligérien, avec la récession et ses effets sur l'emploi, la fermeture d'entreprises et les restructurations. En parallèle, pour le moyen et long terme, sans éluder un débat sur la nature de la croissance ou du développement souhaité, le CESER propose à la Région des Pays de la Loire d'agir selon trois axes abordés en fonction de quatre mutations : démographie (croissance, disparités territoriales, vieillissement), économie (globalisation/localisation, financiarisation), technologies (numérique, intelligence artificielle, robotisation) et environnement (réchauffement, raréfaction des ressources).

1 TRANSITIONS À ANTICIPER

- Coordonner un plan régional d'économie d'énergies, en particulier pour les logements et les bâtiments.
- Anticiper l'évolution des modes de travail à distance, et ses conséquences (coûts pour les entreprises ou les salariés, impact sur les mobilités).
- Favoriser les innovations (produits et services, organisation, social, environnemental...) en soutenant les filières nouvelles et en confortant les entreprises existantes ; stimuler l'émergence des filières de la Troisième Révolution Industrielle et Agricole.
- Promouvoir une agriculture et une alimentation de qualité en proximité.
- Retrouver une eau de qualité avec un plan régional volontariste.
- Renforcer la mobilité durable et partagée, avec des modes de déplacement alternatifs pour sortir du tout automobile thermique : train, bus, navette fluviale, vélo...
- Rééquilibrer le mix de transport des marchandises en développant les modes moins polluants : fer, fluvial, maritime.
- Anticiper et accompagner les secteurs d'activité dépendants de l'économie carbonée, en particulier dans l'estuaire de la Loire (raffinerie, construction navale, aéronautique, Grand Port Maritime).

2 TRANSFORMATIONS À ACCÉLERER

- Imaginer et mettre en œuvre une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au niveau territorial, par bassins d'emploi (par exemple, la filière de la rénovation énergétique, les métiers liés au vieillissement de la population), à compiler sur le plan régional ; anticiper et valoriser les nouveaux métiers.
- Promouvoir et renforcer les parcours de formation tout au long de la vie et diffuser une véritable culture du changement.
- Faire de l'accès à l'éducation pour tous un enjeu de territoire pour lutter contre le décrochage scolaire.
- Valoriser et soutenir l'engagement associatif pour favoriser le vivre ensemble : éducation populaire, solidarité, sport, culture...
- Promouvoir et développer l'économie sociale et solidaire comme un modèle d'équilibre entre les enjeux de solidarité, d'utilité sociale et de partage de la valeur ajoutée.
- Respecter, faire respecter les principes « Éviter - Réduire - Compenser » et les mettre en œuvre de manière efficace et les amplifier dans les politiques publiques, en les élargissant à tous les niveaux, pour tout chantier, tout projet, tout plan ou tout programme sur la région.
- Systématiser l'intégration des critères RSE*/RSO* dans tous les appels d'offres et soutiens de la Région, pour entraîner les acteurs économiques et publics dans des démarches de progrès.
- Agir contre l'habitat indigne, tant pour les locataires que les propriétaires, et garantir la mixité sociale des logements.
- Mener une politique publique pour l'accès au numérique pour tous afin de réduire les inégalités d'accès ; tout en rappelant que le numérique ne doit pas exclure le maintien de services présents.

*RSE : Responsabilité sociétale des entreprises

*RSO : Responsabilité sociétale des organisations



ALAIN DURAND,
Président
de la commission
Finances - Prospective

Face aux mutations annoncées, une meilleure coopération entre les territoires s'impose ainsi que l'organisation d'une gouvernance active dans laquelle la participation citoyenne doit trouver toute sa place, et la société civile organisée reconnue.

3 TRANSVERSALITÉS À CRÉER

- Promouvoir l'équilibre des territoires, avec une réelle politique d'aménagement du territoire (maillage des transports en commun, implantation des sites d'enseignement supérieur, équipements...).
- Promouvoir l'économie de proximité, les circuits courts qui en outre assurent un lien sociétal dans tous les territoires.
- Investir activement dans la mise en œuvre de la politique de santé pilotée par l'Agence régionale de santé en soutenant la création de structures et réseaux de santé répartis équitablement en proximité sur les territoires.
- Soutenir les actions de prévention et de promotion de la santé et conforter les relations entre les secteurs médico-social et social, et les structures d'aide à domicile.
- Renforcer les politiques innovantes sur l'économie circulaire, l'économie du partage et l'insertion sociale.
- Se doter des moyens pour mener une prospective en continue sur les Pays de la Loire ; renforcer le rôle de l'Observatoire régional économique et social pour la connaissance et l'observation du territoire régional.
- Promouvoir une démarche d'éducation au changement, progressive et partagée avec les habitants de la région.
- S'appuyer sur les politiques européennes pour renforcer et mener à bien ces politiques ; favoriser les coopérations au plan international et en particulier européen.
- Imaginer une nouvelle dynamique citoyenne du « faire-ensemble ».

LIRE L'ÉTUDE INTÉGRALE
« VIVRE EN PAYS DE LA LOIRE EN 2050 : QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES RÉGIONALES
POUR AMÉLIORER LA VIE DES LIGÉRIENS ET LIGÉRIENNES DANS UN CONTEXTE DE MUTATIONS ? »
SUR WWW.CESER.PAYSDELALOIRE.FR